

## COURS PHL 6021, 6022, 6023, 6024, 6026

**PROGRAMME :** Pharmacologie

**TITRE DU COURS :** Stage de recherche en pharmacologie 1, 2, 3, 4 ou 5

**SIGLE :** PHL 6021, PHL 6022, PHL 6023, PHL 6024, PHL 6026

**CLIENTÈLE :** Ces cours s'adressent à *i)* certains étudiants possédant un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle pour lesquels un stage d'évaluation des intérêts ou des aptitudes est souhaitable en prévision d'une demande d'admission aux programmes de M.Sc. ou de Ph.D. en pharmacologie, ou *ii)* des étudiants déjà inscrits à un programme d'études supérieures (M.Sc., Ph.D., Master, DEA, ou autres) à l'Université de Montréal, dans une autre université québécoise ou dans un établissement universitaire hors Québec ou hors Canada dans le cadre d'un programme d'échange officiel ou non.

**PROFESSEURS :** Pr. René Cardinal est responsable de l'ensemble des stages. Après entente entre le responsable du cours, l'étudiant(e) et un professeur, celui-ci agira comme maître de stage.

**UNITÉ RESPONSABLE :** Pharmacologie

**NOMBRE DE CRÉDITS DU COURS ET DURÉE EN SEMAINES:** 3 (3 sem.), 6 (6 sem.), 9 (9 sem.), 12 (12 sem.) ou 15 (15 sem. et plus) crédits

**PRÉALABLE DU COURS :** Au besoin, les connaissances préalables seront précisées par le professeur responsable du stage dans le laboratoire d'accueil.

### PLAGIAT ET FRAUDE :

Les étudiants sont priés de consulter le RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LE PLAGIAT OU LA FRAUDE CONCERNANT LES ÉTUDIANTS

([http://www.direction.umontreal.ca/secgen/pdf/reglem/francais/sec\\_30/ens30\\_3.pdf](http://www.direction.umontreal.ca/secgen/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_3.pdf)) du Secrétariat général de l'Université de Montréal et de prendre connaissance des actes et des gestes qui sont considérés comme étant du plagiat et des sanctions en vigueur qui peuvent aller jusqu'à la suspension et même l'expulsion de l'Université. Toute infraction sera analysée en fonction des faits et des circonstances et une sanction sera appliquée en conséquence.

### DESCRIPTION POUR L'ANNUAIRE :

Stage de recherche dans le domaine de la pharmacologie. Participation à un projet de recherche, élaboration de protocoles d'études et rédaction d'un rapport de recherche

### INSERTION DANS LA STRUCTURE DU PROGRAMME :

Cours à option

### OBJECTIFS DU COURS :

1. participer activement aux travaux tels que l'élaboration de protocoles, la réalisation d'expériences en laboratoire, l'analyse et la discussion des résultats, sous la direction du professeur responsable du laboratoire d'accueil;
2. acquérir une connaissance de la littérature pertinente concernant les objectifs spécifiques du projet de recherche et le sujet de recherche proposé par le professeur responsable du laboratoire d'accueil.

**APPROCHE PÉDAGOGIQUE :**

L'étudiant participera, en proportions variables, à des expériences en laboratoire (ou le cas échéant, études cliniques), une recherche bibliographique et à l'analyse des données recueillies. Il réalisera l'analyse statistique des données et préparera des tableaux-synthèse et graphiques résumant ses résultats. L'étudiant devra rédiger, sous la direction de son maître de stage, un rapport de stage sous une forme classique ou celle d'un article scientifique.

**MODE D'ÉVALUATION :**

L'étudiant sera évalué par le maître de stage sur ses activités de stage ainsi que sur le rapport remis, dans les proportions précisées ci-dessous. Cette évaluation sera confirmée par le professeur responsable du cours. A l'intérieur de chacune des catégories, l'importance accordée aux critères énumérés pourrait varier selon les superviseurs de stages.

- 1) **50% pour le stage** jugé sur :
    - a. les progrès réalisés;
    - b. les habiletés techniques acquises;
    - c. la tenue d'un cahier de laboratoire détaillé (l'importance de ce critère variant selon les types de stages et les responsables de stages);
    - d. la ponctualité, la discipline
    - e. l'autonomie, l'initiative.
  
  - 2) **50% pour un rapport rédigé sous la forme classique ou sous la forme d'article scientifique** comportant :
    - a. une introduction sur le sujet;
    - b. une description détaillée des fondements de la ou des techniques apprise(s) ou développées ou bien, une description sommaire des techniques utilisées;
    - c. la présentation des résultats obtenus ou démarche scientifique suivie;
    - d. une discussion critique des résultats et des techniques ou approches employées.
- La teneur du rapport devra être en lien avec le nombre de crédits du stage;
  - Le rapport d'un stage de 15 crédits devra être revu par deux évaluateurs, soit le professeur responsable du laboratoire d'accueil et un second évaluateur.
  - A noter que bien qu'un étudiant puisse s'inscrire à plus d'un stage, le cumul de stages ne peut pas conduire à l'obtention d'un diplôme.

**BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :**

Des articles de revue de la bibliographie scientifique en lien avec le sujet de recherche et des publications en lien direct avec le projet de recherche de l'étudiant lui seront communiqués directement par le professeur agissant à titre de maître du stage.

**Date d'implantation :** Hiver 2011